

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, RENON Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Absent excusé : Madame GONNET et Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 20/02/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 6

OBJET : DEVIS LOCAL ANNEXE MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, ce projet de création du local annexe à la mairie. Il informe que la demande de subvention auprès du département est complète et que la commune a l'autorisation de réaliser les travaux avant le vote de la subvention, qui interviendra en mars.

Afin d'avoir une chance de réaliser les travaux avant la fête de Valbelle, Monsieur le Maire propose de choisir les entreprises pour la réalisation des travaux.

Ils présentent les différents devis reçus.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibéré sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **choisit les entreprises et valide les devis suivants :**
 - **maçonnerie : entreprise FOP FOPMA, pour un devis de 1 200.00 €HT pour la main d'œuvre et un devis de 886.20 €HT de matériel à la SAMSE ;**
 - **murs ossature bois : SAS AUDIBERT CHARPENTES, devis d'un montant de 6 201,43 €HT ;**
 - **menuiserie : SARL MC MENUISERIE, devis d'un montant de 2 004.00 €HT ;**
 - **électricité : SE3V : devis d'un montant de 2 400.00 €HT ;**
 - **plomberie : Paul RAPHAELLIAN se chargera gratuitement des travaux. Monsieur le Maire le remercie chaleureusement.**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 27 février 2024,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

